

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de presse



canton de bâle



Le Goetheanum, un centre scientifique, artistique et de méditation

Au Goetheanum de Dornach (SO), à quelques kilomètres de Bâle la recherche scientifique, les arts et les écoles de méditation forment une unité. C'est là que se trouve le centre international de la Société anthroposophique et l'Université libre de Science spirituelle. Le Goetheanum, construit en 1928, est facilement reconnaissable par son architecture massive en béton et ses formes concaves et convexes.

L'anthroposophie (du grec « anthropos », l'homme, et « sophia », le savoir) peut être caractérisée comme « un chemin de connaissance conduisant du spirituel qui vit dans l'homme au spirituel qui vit dans l'univers ». Le fondateur du mouvement anthroposophique, Rudolf Steiner (1861-1925), le définit de la manière suivante : « La société anthroposophique est une association de personnes désireuses de cultiver la vie de l'âme dans l'individu et dans la société humaine en se fondant sur la vraie connaissance du monde spirituel ».

Selon Rudolf Steiner, l'anthroposophie conduit à des résultats qui peuvent servir à tout homme sans distinction de nation, d'état, de religion ; ils peuvent conduire à une vie sociale réellement fondée sur l'amour fraternel. Pour assimiler ces résultats qu'il soit nécessaire de posséder une culture scientifique spéciale. L'investigation et l'appréciation adéquate de cette investigation exigent toutefois une discipline spéciale qui s'acquiert par degrés. Selon Steiner, les résultats en question sont, dans leur genre, aussi exacts que de véritables recherches scientifiques.

Outre ses activités scientifiques et anthroposophiques, l'Université libre de Science spirituelle organise régulièrement des débats et des cours, des représentations théâtrales, musicales et d'eurythmie.

Le nom du Goetheanum trouve son origine dans l'admiration que Rudolf Steiner portait à Goethe. Selon Steiner, Goethe avait réussi à construire un pont entre la nature et l'esprit au travers de ses œuvres scientifiques. Le premier Goetheanum dont les travaux commencèrent en 1913, fut terminé en avril 1914, Rudolf Steiner en avait dessiné les plans. Dans la nuit de Sylvestre 1922, le bâtiment fut totalement détruit par un incendie.

L'édification du 2^e Goetheanum débuta en 1925 pour se terminer en 1928. Rudolf Steiner, décédé en 1925, en avait conçu les plans. Pour Steiner, le nouveau Goetheanum devait être construit sur le modèle de l'ancien, mais en plus grand en raison de l'intérêt toujours croissant porté à l'anthroposophie. De son lit de malade, Rudolf Steiner donnait à ses collaborateurs les lignes à suivre. Il décida d'utiliser le béton qui permit de créer sur l'extérieur du bâtiment les formes concaves et convexes qui en font un témoin de l'architecture des temps modernes.

Hervé Dubois



canton de berne

Après la victoire de Moutier, le dilemme des autonomistes...

Le mouvement ne cache pas sa satisfaction, mais n'a pas encore de stratégie bien arrêtée

Aux premières heures sont tombés les résultats définitifs du Législatif de Moutier. Ils confirment la victoire des autonomistes à la mairie et au Conseil municipal (Exécutif). Pour les 41 sièges au Législatif, la répartition est désormais de 23 sièges (plus 2) pour l'Entente jurassienne contre 18 aux trois partis de l'Entente prévôtoise. La participation au scrutin s'est élevée à 93,36 %.

Il y a 4 ans, les autonomistes avaient obtenu de justesse la majorité (21 contre 20 au Conseil de Ville). Au Conseil municipal, les deux blocs s'étaient répartis les 8 sièges alors que le maire antiséparatiste Rémy Berdat avait été réélu tacitement.

(Délemont, de notre correspondant). - La victoire des partis autonomistes lors des élections municipales de Moutier a suscité, comme on le devine, une réaction enthousiaste dans le canton du Jura. De très nombreux Jurassiens, de tous les districts, se sont déplacés à Moutier et ont participé aux festivités.

On notait la présence de trois des cinq ministres, de plusieurs hauts fonctionnaires et députés et du secrétaire général du Rassemblement Jurassien, Roland Béguelin. Celui-ci, qui vient d'atteindre l'âge de la retraite, a constaté qu'il y a encore du pain sur la planche pour lui dans le Jura méridional. Il rappelle que l'évolution à Moutier avait été prédite par le mouvement autonomiste qui a été favorablement surpris par son ampleur.

Au sujet de la stratégie qui doit être appli-

quée désormais, le mouvement autonomiste n'a pas de ligne bien arrêtée. Faut-il accueillir au plus vite dans le canton les localités qui comptent une majorité autonomiste - Moutier, Sorvilier, Vellerat - ou lancer les filets désormais en direction de Tavannes, dans l'idée que les communes proches de Moutier verront leur intérêt en s'arrimant à leur chef-lieu ? Faut-il au contraire faire mûrir le problème en espérant un ralliement de l'ensemble du Jura méridional, à plus long terme ? La question sera débattue dans les semaines qui viennent au sein du mouvement autonomiste.

Pour sa part, le président du Gouvernement jurassien, François Mertenat, ne cache pas sa satisfaction, en lâchant le mot de « révolution » engendrée par le résultat du scrutin. Il rappelle que l'Exécutif jurassien a promis la publication, dans quelques mois, d'un nouveau plan d'action du gouvernement au sujet de la réunification. On imagine que ce plan tiendra compte de la nouvelle donne résultant de la conquête de la majorité autonomiste à Moutier. M. Mertenat ajoute que le canton de Berne, et la Confédération, seront les partenaires obligés, en vue de trouver une solution, à terme, à la question jurassienne ainsi relancée. Enfin, pour Bernard Mertenat, président du Rassemblement Jurassien, le succès de Moutier est celui de la jeunesse, ce que confirme la part prépondérante occupée désormais par le mouvement des jeunes, le Rauraque, qui occupera six des 23 sièges autonomistes au Conseil de ville.

Enfin, les partis politiques du nouveau canton, dans des déclarations très nettes, expriment leur solidarité avec la ville de Moutier jurassienne et leur volonté d'appuyer tous les efforts allant dans le sens de la réunification.

Victor Giordano

Jour de fête, jour de deuil ?

Ainsi donc, politiquement, Moutier a basculé. Majorité autonomiste renforcée au législatif de la ville, majorité à l'Exécutif avec mainmise sur la mairie, ce jour de fête pour les uns est-il un deuil pour les autres ? A vrai dire, Moutier est tiraillé depuis longtemps. Lors des plébiscites historiques, la majorité antiséparatiste n'était guère assurée de l'éternité. Ce qui s'est passé tient davantage de l'évolution que de la révolution. Certes, les autonomistes de Moutier y voient le prélude du rattachement de leur cité au canton du Jura. Les autorités jurassiennes font mine de penser de même, peut-être cette évolution leur cause-t-elle pourtant des soucis inavoués.

Car, ce qui serait adjonction d'un côté serait amputation de l'autre. Il faudrait que le canton de Berne, à nouveau, vote une procédure d'autodétermination. Il faudrait que tant les Bernois que les Jurassiens du Sud se résignent à cette remise en question des derniers plébiscites. On imagine ce que représenterait encore le Jura bernois après cette amputation. Et puis, naturellement, tout cela devrait être ratifié à l'échelle fédérale, par le Parlement d'abord, par le peuple et les cantons ensuite.

Or, on voit mal que les esprits soient mûrs à bref délai pour une telle issue. Il faut donc prévoir une longue, sans doute très longue période de turbulences. Avec des autonomistes de plus en plus convaincus, à Moutier. Avec un Rassemblement jurassien retrouvant sa raison d'être ; avec des autorités jurassiennes obligées d'élever la voix.

Une longue patience

Mais, de l'autre côté, on aura des Bernois, déjà fort secoués, qui dénonceront constamment des atteintes à la paix fédérale. Quant aux Jurassiens du Sud, antiséparatistes, ils seront d'autant plus crispés dans un refus total de tout changement que déjà leur sort actuel les remplit de doutes et d'amertume. Au-delà de l'événement électoral de Moutier, n'attendons pas des lendemains décisifs. A la turbulence renforcée qui s'annonce, on ne pourra opposer, de l'extérieur, qu'une longue patience et des efforts de conciliation, afin que l'évolution possible écarte les accidents graves et amène, à long terme, une conclusion conforme à l'esprit de notre fédéralisme.

On savait, dès 1973, que rien ne serait fini. On le perçoit mieux aujourd'hui. La crise jurassienne, en effet, n'a pas fini d'être une épreuve pour beaucoup de gens et un test pour la Suisse.

Jacques-Simon Eggly
(Journal de Genève)

« Ça ne change rien »

« Le résultat sorti des urnes à Moutier ne changera rien au statut de Moutier en tant que commune bernoise, chef-lieu d'un district bernois ». C'est en ces termes que le conseiller d'Etat bernois Peter Schmid, directeur de la justice et président de la délégation pour les affaires jurassiennes du gouvernement, a commenté la victoire autonomiste.

Selon lui, le district reste en majorité favorable au canton de Berne. Il serait donc faux d'interpréter la victoire autonomiste comme le « départ d'une nouvelle phase de la politique jurassienne ». Le gouvernement bernois ne cherchera cependant pas la confrontation. Il accepte les autorités nouvellement élues et entend collaborer avec elles. Il s'agit d'éviter les tensions et de laisser à la commune son autonomie. Pourtant le droit

en vigueur devra être respecté « avec la fermeté nécessaire », a déclaré M. Schmid.

Pour Peter Schmid, les élections ne peuvent pas remettre en question les plébiscites de 1974/1975. Du reste, dans ce domaine, la compétence est du ressort des autorités fédérales et non de la commune.

Le fait que le nouveau maire, Jean-Rémy Chalverat soit un fonctionnaire de l'Etat jurassien n'est pas contestable, a déclaré Peter Schmid. Il avait légalement rempli toutes les conditions nécessaires. Il n'empêche que si un jour un fonctionnaire bernois devait être élu syndic de Morat, le gouvernement bernois se demanderait si ce double mandat est admissible. Cette question, le gouvernement du Jura devrait également se la poser, a précisé M. Schmid.

canton de fribourg

Nouveau service du Videotex : les messageries

Les clients du Videotex auront désormais également leur service de messageries électroniques permettant de dialoguer par écran interposé. Radio Suisse Internationale SA (RSI) et le producteur fribourgeois de banques de données Telecom SA ont en effet présenté leur système « Metis » qui imite ce qui se passe en France avec le « Minitel ». Par l'intermédiaire du système « Metis », les abonnés au Videotex peuvent, moyennant l'acquittement d'une taxe, envoyer des messages, faire passer des petites annonces ou entreprendre un dialogue.

Les communications passeront par la centrale de données de RSI SA. L'entreprise espère ainsi utiliser au mieux ses installations, en particulier durant la nuit, lorsque le trafic commercial est calme. Mais ce qui est surtout attendu, c'est une augmentation du nombre des clients du Videotex qui stagne aux alentours de 3000 alors que les PTT ont pronostiqué 250 000 abonnés pour 1990.

La situation est inverse en France où plus d'un million de personnes ont déjà leur Minitel. Et le service des messageries « Chat-Mail », y connaît un succès foudroyant. Même si, profitant de l'anonymat de l'écran, les diffuseurs de messages abusent souvent du service qui leur est offert.

Découverte architecturale du Moyen-Age

Probablement unique en Suisse, la structure d'un hôpital de l'ordre hospitalier de St-Jean de Jérusalem (ordre de Malte) a été mise à jour dans l'ancienne église de Montbrelloz dans la Broye fribourgeoise. Cet hôpital, cité pour la première fois en 1928, faisait partie d'une chaîne européenne instaurée par l'ordre le long des routes de pèlerinages. Il a fonctionné jusqu'à la Réforme. Une restauration totale de l'édifice est en cours, une

association a été spécialement créée à cet effet et a présenté les premiers résultats de ses travaux.

L'édifice comporte un chœur du 13^e siècle et une nef remaniée au 18^e. C'est dans celle-ci, jugée de peu d'importance et vouée à la démolition que l'association a découvert pourtant des éléments d'architecture gothique, des fenêtres et des vitraux intacts, ainsi que le crépi original bien conservé. Jusqu'à ce que le bâtiment fonctionne comme église paroissiale, il devait être divisé en deux étages et servir d'hôpital. Cette disposition, a précisé l'association, est rare et peut-être unique en Suisse. L'hôpital, l'un des premiers que l'Ordre ait construit dans notre pays, était rattaché au Prieuré de Haute Auvergne alors que parallèlement une commanderie autonome avait été installée à Fribourg.

Il a fallu 10 ans de négociations pour sauver cette église. La Ligue suisse pour la protection du patrimoine et l'Etat de Fribourg ont apporté leur soutien financier, de son côté l'ordre de Malte a fait don de 5 000 francs.

Le doyen des Suisses décède à l'âge de 109 ans

La Suisse a perdu son doyen Fritz Bösch, qui avait fêté son 109^e anniversaire en février dernier est décédé fin novembre à l'hôpital cantonal de Fribourg a confirmé sa fille. Il y avait été conduit le 6 novembre dernier, souffrant d'un blocage des reins.

C'était devenu une habitude à Fribourg, ville dans laquelle il a toujours vécu, de fêter chaque 24 février, l'anniversaire de cet alerte vieillard sur lequel les ans ne semblaient avoir aucune prise. Cet ancien technicien n'avait aucun secret pour expliquer son exceptionnelle longévité.

Sportif accompli, il avait été couronné lors de la fête fédérale de gymnastique de 1906. Toujours dans le domaine de la gymnastique, il avait fait œuvre de pionnier en 1927 : attaquant le machisme régnant dans ce sport, il avait fondé la première société de gymnastique féminine. Professionnellement, il avait participé à la construction du funiculaire de Fribourg, reliant la Basse ville à la Haute Ville.



canton de genève

Prix de composition Marie José

Réuni à la maison de la radio à Genève sous la présidence de M. Rudolf Kelterborn, le jury du prix de composition musicale reine Marie José a attribué ce prix au compositeur finlandais Teppo Hauta-Aho, d'Helsinki, pour son œuvre intitulée « Fantasia ».

Le jury, qui siégeait en présence de la reine, a examiné 36 œuvres, le sujet imposé étant un concerto pour trompette et orchestre. Décerné pour la 14^e fois, le prix Marie José est doté d'un montant de 10.000 francs.

canton de neuchâtel

Dies Academicus particulièrement faste

La cérémonie du Dies Academicus a revêtu à Neuchâtel une importance toute particulière. La plus petite université de Suisse fêtait à la fois le centenaire du bâtiment principal de l'université, inaugurait un nouveau bâtiment d'un coût de 25 millions de fr et remettait exceptionnellement 10 titres de docteurs honoris causa. Le président de la Confédération Alphons Egli a honoré de sa présence cette rentrée universitaire particulièrement faste.

Parlant de l'université de Neuchâtel, le Président de la Confédération a notamment constaté dans une allocution que celle-ci « continue à faire preuve d'un dynamisme hors du commun ». Elle a su a-t-il poursuivi « relever le défi que pose le développement de la technologie de pointe allié au maintien de la tradition humaniste ». S'agissant de la mission des hautes écoles, M. Alphons Egli a estimé que le public s'attend qu'elles contribuent encore davantage à la solution des problèmes liés au progrès technique et scientifique et à la transformation de notre société.

Pour sa part, le recteur de l'université de Neuchâtel s'est dit « fier » de l'inauguration du nouveau bâtiment universitaire. Il a estimé que cette construction destinée à la faculté des lettres constituait une étape nouvelle et importante. Il a brièvement évoqué les problèmes de relève auquel devra faire face l'université de Neuchâtel d'ici l'an 2000 avec le départ de quelque 40 professeurs. S'exprimant sur les relations de l'université avec le monde extérieur, il a émis le souhait qu'à l'avenir les hautes écoles soient davantage ouvertes. Neuchâtel a posé un premier jalon a-t-il rappelé en ouvrant cet automne un cours « d'Entrepreneurship ».

La cérémonie du Dies Academicus s'est poursuivie avec la remise des diplômes de l'année 86 et des prix académiques « portes ouvertes ».

Décentralisation : Neuchâtel très satisfait

Le gouvernement neuchâtelois, par la voix de son président le conseiller d'Etat André Brandt, s'est déclaré « très satisfait » de la décision de transférer l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Selon M. Brandt, le Conseil fédéral a ainsi pris une décision « importante » en faveur d'une mesure réclamée depuis longtemps.

Il est bien, a encore déclaré M. Brandt, que le Conseil fédéral tienne compte du fait que Neuchâtel est une région défavorisée. Interrogé par l'ATS sur les raisons qui ont déterminé le choix du Conseil fédéral, le conseiller d'Etat neuchâtelois en a cité deux. D'une part, le canton de Neuchâtel a été le plus

touché par la crise économique. D'autre part, il a consenti un « effort particulier » pour redynamiser son économie.

Reste que le déplacement de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel n'ira pas sans poser aussi des problèmes. Le gouvernement neuchâtelois reste conscient des difficultés des autres régions du canton, a assuré M. Brandt.

Inauguration du Musée d'histoire naturelle

Une cérémonie a marqué l'inauguration officielle des nouveaux locaux du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Réaménagé après plusieurs années de travaux, le musée est désormais en mesure d'accueillir des expositions, dévoiler au public les richesses de ses collections.

La saison automne-hiver 86/87 a débuté avec des expositions temporaires consacrées aux dinosaures en Suisse et aux artistes naturalistes Pierrette Bauer, Robert Hainard, Jacques Rime et Walter Linsenmaier. Outre ses rôles traditionnels de collectionneur et de présentateur, le nouveau Musée d'histoire naturelle entend devenir un lieu de rencontre entre l'Université, les sociétés scientifiques et le public.

RFA : le Prix Schiller pour Friedrich Dürrenmatt

L'écrivain et dramaturge Friedrich Dürrenmatt a reçu à Stuttgart la distinction littéraire la plus importante dans le sud-ouest de l'Allemagne fédérale, le Prix commémoratif Schiller, doté de 25 000 DM, soit un peu plus de 20 000 francs. L'écrivain, établi à Neuchâtel, a déjà reçu en mai le Prix Georg Büchner décerné par l'Académie allemande de la langue et de la poésie et en octobre de l'année.

canton de schwyz

L'alcool reste moins cher que la limonade

Les aubergistes schwyzois ne seront pas obligés par la loi d'offrir des boissons sans alcool au même prix que la boisson alcoolisée la moins chère. Le grand conseil schwyzois a décidé par 44 voix contre 39 de ne pas inclure dans sa législation « d'article-sirop ».

Les arguments des hommes politiques proches des milieux de la restauration l'ont ainsi emporté sur ceux du gouvernement. Les opposants ont estimé qu'un prix fixé par l'Etat était une intrusion inacceptable dans la liberté de commerce et d'industrie. Ils ont encore contesté qu'une telle modification de la loi puisse contribuer à lutter contre l'alcoolisme.

En revanche, une mesure de protection contre la disparition des petits bistrots de quartier sera introduite dans le canton de Schwyz. La gamme des prescriptions et obligations qui prévaut dans la restauration sera

réduite pour ces petits établissements. Par exemple, leur exploitation sera autorisée moyennant un certificat de capacité plus aisément accessible. Le conjoint veuf pourra être dispensé de ce certificat s'il a travaillé longtemps dans l'établissement.

La nouvelle loi sur la restauration et l'hôtellerie, dont la discussion de détail a occupé le parlement pendant plus de quatre heures, doit encore être approuvée par le peuple.



canton de thurgovie

Le Grand conseil approuve le droit de vote à 18 ans

Le Grand conseil thurgovien s'est prononcé en faveur d'une initiative demandant l'introduction du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. Le texte a recueilli 66 voix contre 40. L'initiative doit être soumise au peuple jusqu'au 22 février 1987.

La décision du législatif constitue un revirement sensible. En effet, au cours de la discussion en vue d'une nouvelle constitution, les députés s'étaient nettement prononcés contre le droit de vote à 18 ans, l'an dernier. L'initiative, déposée en novembre dernier, a recueilli 2653 signatures.



canton du tessin

Le funiculaire de Lugano souffle ses cent bougies

Le 8 novembre 1886, le funiculaire qui relie le centre-ville de Lugano à la gare, était inauguré. Fondée le 21 avril de la même année par un groupe de privés, la société du funiculaire de Lugano était née de l'impérieuse nécessité d'assurer une liaison entre la ville et la gare où passaient les trains de la ligne du Gothard. En 1905, le funiculaire était repris par la ville dont l'entreprise municipale des transports en assure la gérance.

Les Luganais aiment beaucoup leur petit funiculaire. D'abord actionné à eau par un système de contre-poids, le funiculaire a été électrifié le 16 juin 1955 tandis qu'en 1967 l'installation était entièrement renouvelée. Jusqu'en 1973, le funiculaire de la gare a enregistré un nombre croissant d'utilisateurs, cette année-là en effet quelque 3,8 millions de personnes ont emprunté ce moyen de transport. Le record des recettes (la course coûte 50 centimes) est de 1,3 million de francs, atteint en 1982 à la suite de l'augmentation du prix du billet.

La ligne centre-ville-gare mesure 220 mètres avec une inclinaison moyenne de 248 %. Deux voitures font l'aller-retour sans discontinuer et peuvent contenir 75 usagers chacune. En juillet dernier, le Conseil municipal de Lugano a voté un crédit de 1,2 million de francs destiné à une ultérieure modernisation de l'installation. Le prolongement de la ligne

ainsi que son automatiser sont actuellement en discussion.



canton du valais

Plusieurs nouveautés touristiques à Zermatt

La station de Zermatt a inauguré plusieurs nouveautés d'ordre touristique dont l'une constitue une véritable première sur le plan suisse. En effet, il s'agit de quatre wagons à bagages permettant aux touristes ou skieurs de charger leurs effets sur des charriots devant leur voiture et de s'engager ensuite avec ce charriot dans un wagon spécialement aménagé pour leur permettre d'être assis auprès de leurs bagages. Chaque wagon a coûté un million de francs à la compagnie du Brigue-Viège-Zermatt.

Zermatt a inauguré également les importants travaux d'un coût de plus de 16 millions de francs entrepris pour couvrir tous les quais de la gare et les protéger ainsi des avalanches. Un mur de 300 mètres de long avait été précédemment construit dans le cadre de la lutte contre les avalanches. Autres inaugurations enfin, celle d'une installation de remontée mécanique au lieu dit « Hohtaelli-Rote Nase » ainsi qu'à la nouvelle double voie sur la ligne du Gornergrat.

La prothèse de bronze du Cervin devra être retirée

L'office du tourisme de Zermatt avait laissé prendre deux blocs de roche d'environ 200 kilos au sommet du Cervin. Ils avaient été offerts à deux stations de ski américaines pour une action publicitaire « 100 ans de sport d'hiver en Suisse ». Cette ponction avait déplu au sculpteur genevois qui a alors demandé par lettre au président américain Ronald Reagan et au Conseiller fédéral Alphons Egli de prendre des mesures pour que les pierres soient ramenées à leur lieu d'origine.

N'obtenant pas de réponse, le sculpteur avait créé une prothèse de bronze symbolisant les pierres et qui avait été fixée dans le massif valaisan par des alpinistes après avoir été apportée de Genève par hélicoptère. Il entendait ainsi protester contre le fait qu'on porte atteinte au patrimoine national en donnant un morceau du pays à des étrangers. L'exécutif de Zermatt exige maintenant que M. Bucher « retire la prothèse de bronze illégale aussitôt que les conditions météorologiques le permettront. Au cas où le sculpteur ne le ferait pas, le Conseil fera retirer la pierre aux frais de M. Bucher.

La Société suisse des hôteliers reprend une école en Valais

La Société suisse des hôteliers (SSH) a repris depuis le 1^{er} janvier 1987 la direction de l'Ecole hôtelière de langue anglaise des Roches, à Bluche-Montana (VS), en collaboration avec la famille Clivaz. Les travaux de

reconstruction de l'établissement, qui a été détruit l'an dernier par un incendie, devraient être terminés en été 1987, a annoncé à Berne la SSH. Ainsi, celle-ci sera en mesure d'offrir une formation spécialisée en français, en allemand et en anglais.

Fondée il y a 30 ans par la famille Clivaz, l'Ecole des Roches a permis à des étudiants de plusieurs pays d'effectuer leur école secondaire en Suisse. En 1982 l'institution a totalement modifié son programme et est devenue une école hôtelière de langue anglaise, l'Hôtel Management School Les Roches. Un accord de gestion de l'établissement a récemment été conclu entre la famille Clivaz et la SSH, qui en assume la direction. Environ 350 élèves pourront suivre un programme d'enseignement de trois ans portant sur les différents domaines de l'hôtellerie.

Les Valaisans inaugurent « l'express des neiges »

Par une journée toute de soleil, les Valaisans ont inauguré « l'express des neiges », la télécabine « la plus rapide de Suisse » puisqu'elle fonce dans le décor de la station de Crans-Montana à plus de cinq mètres à la seconde. Il s'agit d'une installation qui a exigé un investissement de 22 millions de francs, en comptant les gares de départ et d'arrivée, le parking gratuit de plus de cinq cents places, le restaurant et divers locaux pour touristes.

Cette télécabine, baptisée également « Violettes-express », relie la station de Crans-Montana du lieu dit « Les Barzettes » à la cabane des Violettes, soit de 1500 à 2300 mètres d'altitude avec accès ensuite à la Plaine-Morte où le ski est possible douze mois sur douze.

Cette nouvelle installation va supprimer « les queues interminables de skieurs » selon le mot du président de la société et va rendre les plus grands services lors des prochains Championnats du monde de ski alpin qui auront lieu dans quelques semaines à Crans-Montana.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Vingt ans pour « l'éditeur du pain »

L'édition romande fête une maison désormais illustre : l'Age d'homme, devenue majeure après des débuts fort modestes, répercutée en France par Julliard et qui est, de ce fait, égale en importance aux grands éditeurs parisiens. L'Age d'homme, c'est l'œuvre d'un idéaliste aux pieds sur la terre, le Macédonien Vladimir Dimitrijevic, 52 ans, qui a pris possession de tristes locaux lausannois le 8 novembre 1966, jour de la Saint Dimitri. Les premiers 1500 titres ont été fêtés en présence de nombreuses personnalités de Lausanne et de Paris.

Une rame du train à grande vitesse, réservée

par Julliard, a en effet amené à Lausanne une quarantaine d'écrivains, journalistes et collaborateurs des deux maisons associées. Les écrivains russes contemporains doivent à Vladimir Dimitrijevic d'être fort répandus en pays de langue française. C'est grâce à lui, « éditeur du pain, pas celui de la pâtisserie », comme il aime le répéter, que Witkiewicz, Volkoff, Grossman, après Pouchkine, Mickiewicz, Herzen et Zinovieff, ont conquis de larges couches de lecteurs francophones. Dimitrijevic fait aussi la part belle aux polémistes, aux dissidents.

Les auteurs suisses ne sont pas oubliés. A commencer par Henri-Frédéric Amiel, dont l'Age d'homme a été la seule maison d'édition à publier le « Journal » en entier (17.000 pages) puis, parmi les écrivains d'aujourd'hui, morts ou en vie, Charles-Albert Cingria, Jacques Mercanton, Jean Vuilleumier, Georges Haldas, Etienne Barilier.

Chorégraphie à Nyon : un Suisse, sacré « meilleur chorégraphe »

Fin novembre, le dixième concours international de chorégraphie de Nyon a pris fin par la proclamation du palmarès. La palme a été décernée au jeune chorégraphe suisse Charles Vodoz (un des créateurs de la troupe Azimut), qui a reçu 1 Prix de la meilleure chorégraphie suisse, (offert par Migros et doté de 10.000 francs) pour « Au petit bonheur ». Dans les trois catégories du concours, aucun premier prix n'a été attribué.

Dans les trois catégories, les deuxième prix (3000 francs) sont allés au Belge Yvon Bayer, au Français Pascal Delay, au collectif Azimut, d'Italie.

Quatre prix spéciaux ont été attribués : le Prix Serge Lifar de l'interprétation à Philippe Tresserra, France, le Prix de l'Association suisse de danse et de gymnastique, à Charles Vodoz, le Prix de la critique à Pascal Delay et le Prix d'encouragement de l'Institut de danse de France, à Brigitte Meuwly, Suisse. Le Prix de la ville de Nyon, doté de 5000 francs, n'a pas été attribué.

54 concurrents de nombreux pays d'Europe - dont la Suisse, d'Afrique, d'Extrême-Orient, des Amériques, ont pris part à ce concours dont le niveau élevé a été constaté ; Serge Lifar en était le président d'honneur.

Découvertes archéologiques de grande valeur à Romainmôtier

La restauration de la Maison des moines, à côté de la célèbre église romane de Romainmôtier, a justifié ces deux dernières années des fouilles importantes, entreprises sous la direction du service des monuments historiques et d'archéologie de l'Etat de Vaud. Des vestiges de bâtiments conventuels du cinquième siècle, d'une part, et des septième au quinzième siècles, de l'autre, ont été mis au jour, ainsi que des fragments de statues peintes datant du quatorzième siècle, d'une valeur exceptionnelle. Ces pièces ont été présentées à la presse.

En août et septembre derniers, plus de 600 fragments de sculptures en ronde-bosse, peintes et appartenant à deux monuments funéraires ou commémoratifs, détruits à la Réforme, ont été découverts au sud de l'église abbatiale. Ils ont une valeur insigne pour le canton de Vaud, où, même si la production médiévale a été très riche, toutes les œuvres en bois ont disparu, sauf quelques stalles.

Les fouilles ont permis de récupérer quelques blocs de calcaire peint qui, ensemble, forment une statue appartenant sans doute à l'un des tombeaux dont des fragments avaient déjà été mis au jour au début du siècle. Les autres morceaux, en molasse, de deux ou trois centimètres à près d'un mètre, composent sans doute, reconstitués, un ensemble d'au moins huit personnages, certains presque de grandeur nature. Le style et la technique des sculptures et de leur polychromie permettent de les situer au milieu du quatorzième siècle.

Il semble bien que l'on ait aussi fait apparaître les tombeaux de trois prieurs des quatorzième et quinzième siècles. Leur style s'apparente à celui des tombeaux de La Sarraz et de Neuchâtel. La reconstitution de ces monuments a été confiée à l'atelier Crephart, à Genève, dont le directeur travaille justement à une étude sur les sculptures en molasse polychromées.

Quarante ans de Chaîne du Bonheur

Pour marquer son 40^e anniversaire, la « Chaîne du Bonheur » après s'être mise au service, ces dernières années, des victimes de catastrophes dans le monde, se tourne vers les déshérités de notre pays. Du 20 au 26 octobre, la Radio suisse romande a diffusé une série d'émissions, dont une grande soirée de récolte de fonds consacrée, le 25 octobre, aux Suisses victimes des difficultés de la vie.

Il est difficile d'imaginer qu'il y a encore en Suisse - l'un des pays les plus riches du monde - environ 5 % de la population qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, indique la Chaîne du Bonheur dans une information donnée à Lausanne.

En plus des programmes de secours d'urgence, de reconstruction et d'aide au développement - dont les œuvres suisses d'entraide partenaires de la Chaîne du Bonheur, assument la responsabilité, - le mouvement lancé en 1946 par Roger Nordmann est quotidiennement sollicité pour apporter son aide à ceux qui frappent le malheur et l'injustice du sort. C'est ainsi que la chaîne a secouru, en Suisse, 746 personnes ou familles en 1984 et en 1985.

Sur le plan international, la Chaîne du Bonheur rappelle le succès de ses plus grandes campagnes : réfugiés du Bengale (9,5 millions de francs en 1971), tremblement de terre au Guatemala (6,6 millions en 1976), réfugiés en Suisse et dans le monde (12 millions en 1979), tremblement de terre en Italie

du sud (17,6 millions en 1980), faim dans le monde (13,2 millions en 1984), tremblement de terre à Mexico (11 millions en 1985).

Une « première » dans les arts graphiques suisses

Pour la première fois dans notre pays, le diplôme d'« ingénieur ETS en emballage et en logistique » a été décerné, par l'Ecole suisse d'ingénieurs des industries graphiques (ESIG), à Lausanne. Cette branche industrielle importante - la production d'emballage en Suisse représente 2 ou 3 % du produit national brut - assure ainsi la relève de ses cadres.

Les dix nouveaux ingénieurs pourront dès maintenant mettre leurs connaissances au service des différents secteurs du circuit de l'emballage. Celui-ci commence par les matières premières et se poursuit par les matériaux d'emballage et de conditionnement. Vient ensuite la phase de remplissage ou l'emballage des produits et marchandise. Le circuit se referme par le consommateur. Celui-ci réachemine les emballages au recyclage ou à la transformation.

L'ingénieur formé à l'ESIG saura aussi bien proposer l'emballage optimal que conseiller les constructeurs de machines d'emballage. Sa formation en logistique lui permettra aussi de concevoir et résoudre de façon économique les problèmes de transport, de stockage et de distribution.

Les dix diplômés de la nouvelle section de l'ESIG ont un véritable choix professionnel (un potentiel d'une dizaine de possibilités d'emploi pour chacun). Ce fait montre le besoin de l'économie suisse en cadres disposant de ce type de formation en école technique supérieure (ETS).

L'ESIG a ouvert ses portes en 1972 à Lausanne et a formé jusqu'ici 136 ingénieurs ETS de l'industrie graphique. Sept nouveaux diplômés sont fêtés avec leurs collègues de la section emballage. Ces ingénieurs occupent des fonctions de cadres dans les imprimeries de notre pays.

Une collection lausannoise va émigrer à Paris

Nul n'est prophète en son pays. Le Dr Claude Verdan, ancien professeur de médecine à l'Université de Lausanne et spécialiste de renom mondial en chirurgie plastique et reconstructive, a annoncé son intention de transférer de Lausanne à Paris le « Musée de la main de l'homme » qu'il a créé il y a cinq ans. Cet exil est motivé par l'impossibilité de trouver à Lausanne des locaux définitifs pour cette collection déposée provisoirement au Centre hospitalier universitaire vaudois.

Le professeur Verdan, qui a enseigné pendant trente ans la chirurgie de la main et présidé plusieurs sociétés médicales internationales, a réuni dans son musée près de 400 œuvres d'art consacrées à la main de l'homme, allant de la sculpture et du modelage au dessin et à la peinture ; il y a ajouté

une bibliothèque comptant plus de 450 livres.

Il prépare actuellement une exposition de sa collection, qui sera présentée cette année dans la capitale française. Ultérieurement, en 1987 ou 1988, c'est le Musée de l'Homme du Palais de Chaillot, à Paris, qui abriterait le « Musée de la main de l'homme » constitué par un chirurgien lausannois très déçu de devoir l'exiler.

La Suisse productrice de tabac

Le tabac représente une source de revenus non négligeable pour 766 familles paysannes de notre pays (les producteurs étaient plus de 1000 à la fin des années 1970). L'an passé, le produit brut total du tabac suisse a atteint 20,9 millions de francs, relève la Fédération suisse des associations de planteurs de tabac dans une information publiée à Lausanne, par l'agence CRIA.

92 % du tabac indigène vont à la fabrication de cigarettes. La mise en œuvre de tabacs bruts (importés et indigènes) par l'industrie suisse, pour le marché intérieur et pour l'exportation, est en forte régression. Entre 1970 et 1979, il y a eu équilibre entre l'offre de tabac indigène et l'utilisation. Mais, depuis 1980, l'offre excède la demande.

Les 150 ans de l'inventeur du chocolat au lait

Le 9 mars naissait, dans une famille de petits commerçants veveysans originaires d'Alsace, Daniel Peter, dont les ancêtres avaient fui Colmar après la révocation de l'Edit de Nantes. Daniel Peter est l'inventeur du chocolat au lait. Une cérémonie commémorative a eu lieu à Vevey, devant la maison, rue des Bosquets, où vécut et travailla celui qui devait lancer le nouveau produit en 1875. Son petit-fils, Daniel, 92 ans, ancien directeur de la fabrique de chocolat de Broc (FR) était présent à Vevey. Parmi les autres descendants, citons MM. Jean-Pierre Hocké, haut commissaire pour les réfugiés, à Genève, et Claude Nicollier, astronaute à Houston, aux Etats-Unis.

Par son mariage en 1863 avec Fanny Cailler, fille du premier fabricant de chocolat en Suisse, Daniel Peter s'intéresse au chocolat surtout après l'essor que prennent les tablettes. Mais, comme la concurrence entre Cailler, Suchard et Kohler est vive, il cherche du nouveau pour percer.

Or, Nestlé, voisin, incorpore du lait à sa farine. Peter fera de même avec le chocolat. Il y passe ses nuits. Amalgamer le lait au cacao n'est pas une petite affaire. Après bien des tâtonnements, la fabrication commence en 1875 et une médaille d'argent, à l'Exposition universelle de Paris en 1878, puis une médaille d'or, à celle, nationale, de Zurich, en 1883, sanctionnent cette invention.

Le chocolat au lait prend un essor extraordinaire. Peter fusionne avec Kohler en 1904 et avec Cailler en 1911 et enfin, en 1929 seulement, avec Nestlé. Daniel Peter, mort à 84

ans en 1919, n'aura pas vu l'extension mondiale du groupe.

Parmi les près de 100 descendants et alliés (sur 178) venus honorer sa mémoire à Vevey, il y avait des délégations américaines et brésiliennes. Daniel Peter « junior » le petit-fils, et M. Bernard Chavannes, syndic de Vevey, ont pris la parole.

Mort du sculpteur vaudois Pierre Blanc

Le sculpteur vaudois Pierre Blanc est mort à Lausanne à l'âge de 84 ans. Né à Lausanne le 20 octobre 1902, lui-même petit-fils d'un tailleur de pierres, Pierre Blanc avait suivi le Collège classique de sa ville (où Ernest Ansermet lui enseigna les mathématiques) et l'Ecole des arts industriels de Genève, et étudié la sculpture sous la conduite de Maurice Sarkisoff. Après de premiers travaux sur les façades du nouveau Tribunal fédéral de Lausanne, il vécut à Paris de 1925 à 1939.

De retour à Lausanne, il réalisa de nombreuses œuvres que l'on peut voir dans les parcs du Denantou, de Valency et de Mon-Repos, à Sauvabelin, à la Maison pulliérane, à l'Ecole complémentaire professionnelle de Lausanne, à l'Hôpital Nestlé (« Le Serment d'Hippocrate », œuvre monumentale) et à celui de Cery, à l'Ecole romande d'infirmières de La Source, au Centre protestant de Crêt-Bérard.

Pierre Blanc fut aussi un sculpteur animalier de talent. Il travailla d'autre part à la restauration de plusieurs grands monuments, dont la cathédrale de Lausanne (gargouilles et statues de saints).

Le 1^{er} prix Steiner au professeur Cerutti

Directeur de la division de carcinogénèse à l'institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer à Epalinges (VD), le professeur Peter Cerutti, âgé de 55 ans s'est vu décerner à Berne le prix Joseph Steiner. Ce prix attribué pour la première fois est destiné à honorer un chercheur dans le domaine du cancer et est doté de 400 000 francs. Il récompense les travaux du professeur Cerutti sur les substances favorisant ou ralentissant le processus du cancer et le moyen d'influencer les tumeurs.

Le lauréat vient de Zurich où il a fait des études de médecine et de chimie. C'est à ce domaine qu'il a consacré sa thèse de doctorat dans laquelle il aborde déjà des questions en rapport avec le cancer. Sa carrière scientifique débute en 1964 aux USA où il est appelé en 1971 à la tête de l'institut de biochimie de l'université de Floride. Il y restera jusqu'en 1978, date à laquelle il rentrera en Suisse.

Ses quelque 150 publications lui auront permis d'acquérir une réputation internationale. En 1980, il sera déjà lauréat du prix Max-Cloetta. Ses recherches actuelles visent à parvenir à contrecarrer le processus de croissance des tumeurs cancéreuses.

Né en 1889 à Alpthal, près d'Einsiedeln, Joseph Steiner a tout d'abord travaillé comme valet de ferme chez un agriculteur. Ce n'est qu'à l'âge de 30 ans qu'il a passé sa maturité fédérale avant d'entrer à l'Université. En 1923 il accéda au titre de docteur en pharmacie. En 1931, il ouvrit une pharmacie à Bienne dont il s'occupa jusqu'à sa mort à l'âge de 94 ans.

Mort de Jean Monod

L'artiste peintre, metteur en scène, décora-

teur de théâtre et illustrateur vaudois Jean Monod est mort à l'hôpital, dans sa 65^e année, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris au château de Boussens, dans le Gros-de-Vaud, où il résidait depuis de nombreuses années. Les superbes décors qu'il avait brossés pour la Fête des Vignerons de Vevey, en 1977, lui avaient valu une grande notoriété.

Daniel Jeanmonod, qui avait pris le nom d'artiste de Jean Monod, avait été l'ami de Maurice Béjart et le collaborateur artistique du Centre international de recherches théâtrales de Bruxelles, ainsi que l'assistant théâtral de Peter Brook, à Londres. Il avait dessiné des costumes pour « La nuit des Rois », de Shakespeare, et pour « la Muraille de Chine » de Max Frisch, qui représenta la Suisse à l'Exposition universelle de Montréal.

Il laisse des peintures, des dessins, des décors inspirés du Moyen Age et de scènes de la vie parfois macabres, des masques remarquables, des images surnaturelles, des illustrations de livres et de costumes de théâtre qui en font l'un des artistes romands les plus originaux.

Après la Fête des Vignerons de 1977, qui avait attiré des dizaines de milliers de spectateurs de Suisse et de l'étranger, il avait encore créé les décors de la Fête du Blé et du Pain, en 1978, à Echallens, exposé de nouvelles peintures et travaillé à des mises en scène de théâtre. (ATS)

Mort de Serge Lifar : Une vie pour la danse en mille documents

Fin février dernier, le grand danseur classique Serge Lifar, réformateur de la chorégraphie, âgé de 81 ans, faisait don à Lausanne de ses archives professionnelles, une mine de documents, livres, œuvres d'art et lettres, plus de mille objets. La partie la plus importante de ces archives est exposée au public sous le titre « Serge Lifar, une vie pour la danse », au Musée historique de l'Ancien-Evêché, du 30 octobre au 25 janvier prochain. Avant un vernissage très mondain, M. Paul-René Martin, syndic de Lausanne, a remis la médaille d'or de la Ville à l'illustre donateur, en reconnaissance de sa générosité.

La médaille d'or de la Ville de Lausanne, créée lors de la commémoration, en 1981, de l'unification des deux parties de la ville en 1481, a été décernée précédemment à MM. Georges-André Chevallaz, Pierre Graber, Jacques Mercanton, Georges Simenon, entre autres.

Le vernissage de l'exposition était suivi de la projection, salle Paderewski, d'un montage de documents cinématographiques rares consacrés à Serge Lifar et fait avec la collaboration de M. Patrick Bensard, de la division de la danse à la Cinémathèque française, à Paris.

Plus de 700 titres d'ouvrages, essentiellement sur la danse, dont plusieurs de Lifar lui-même, en russe notamment (il est né à Kiev et a quitté la Russie en 1922 pour suivre Serge de Diaghileff, Fokine, Massine et d'autres), une correspondance remontant à 1927, affiches, programmes, coupures de presse, 112 tableaux - pas moins ! - du grand danseur sur son art ont servi de base à une exposition impressionnante par sa richesse, qui fait revivre une époque glorieuse de la

chorégraphie classique.

Pourquoi avoir choisi Lausanne (plutôt que Paris, par exemple, où Lifar a fait presque toute sa carrière, quarante ans à l'Opéra) ? Une série de rencontres, fortuites ou préparées, l'animation de la capitale vaudoise dans la danse classique : bien avant le Prix de Lausanne pour jeunes danseurs, on trouve Diaghileff installé au bord du Léman, Lifar chorégraphe à Montreux (la Fête des narcisses). Ainsi, les Lausannois peuvent-ils découvrir ou retrouver l'évolution d'un des plus grands danseurs du siècle, de ses débuts à Paris sans un sou en poche, propulsé dans la troupe des Ballets russes, bientôt chorégraphe lui-même pour devenir en 1929 directeur de la danse au Palais Garnier, après le triomphe et du danseur et du chorégraphe dans « Les créatures de Prométhée » (sur la musique de Beethoven). Le voilà vingt-cinq ans à la tête du Ballet de l'Opéra, jusqu'en 1958, après une interruption de 1944 à 1947 où il dirige le Nouveau ballet de Monte-Carlo. Grâce à lui, Debussy (« Le prélude à l'après-midi d'un faune », un de ses grands rôles), Ravel, Poulenc, Honegger, entre autres, sont portés à la scène. Lifar trouvait encore le temps de faire des conférences, donner des cours.

canton de zurich

Prix Nobel de physique et de chimie : un chercheur Suisse en est lauréat

Pour la 18^e fois depuis la création des prix Nobel, un Suisse figure parmi les lauréats. Le professeur Heinrich Rohrer s'est vu attribuer le prix Nobel de physique, qu'il partage avec deux Allemands de l'Ouest, Ernst Ruska et Gerd Binnig, pour leurs recherches dans le domaine de la microscopie électronique.

Le Suisse Heinrich Rohrer (53 ans) et son collègue ouest-allemand Gerd Binnig (39 ans) qui travaillent tous deux au Laboratoire IBM de Rueschlikon, près de Zurich, ont pu s'inspirer des idées de Ruska pour contruire leur « microscope électronique à balayage utilisant l'effet tunnel ».

Ce nouvel instrument permet de voir la structure de surface des corps, atome par atome, et d'obtenir une topographie atomique d'une surface. Grâce à lui, il a été possible de déterminer, par exemple, la structure d'un virus dont la grandeur est de l'ordre du nanomètre (un dixmillardième de mètre).

La nouveauté de l'instrument, par rapport au microscope électronique classique, consiste précisément à n'étudier que la surface de l'objet étudié, alors que l'« ancien » projetait un flux d'électrons pénétrant profondément dans la matière. La sonde du microscope à balayage s'approche très près de la surface et les données reçues sont suivies par un ordinateur qui les représente graphiquement sur un écran.

Les deux chercheurs avaient déjà obtenu, en 1984, le prix Hewlett-Packard, doté de 20.000 francs, octroyé par la Société européenne de physique. Ce prix distinguait leurs « prestations exceptionnelles » dans le domaine de la recherche sur les corps solides.